

15 mai 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GENERALE DE SANTE

(Eurolist)

Par courrier du 11 mai 2006, reçu le 12 mai, la société Franklin Resources, Inc. (1 Franklin Parkway, San Mateo, CA 94403-1906 Etats-Unis) agissant pour son compte et celui de ses affiliés (Franklin Mutual Advisers, Inc. et Templeton Worldwide, Inc. et ses affiliés) a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 mai 2006, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de GENERALE DE SANTE, et détenir pour le compte de fonds d'investissement et de clients sous gestion, 3 861 686 actions représentant autant de droits de vote, soit 7,20% du capital et des droits de vote de la société¹.

Ces franchissements de seuils résultent de l'effet conjugué d'une cession d'actions et de la modification du nombre total d'action et de droits de vote de la société GENERALE DE SANTE par suite d'une augmentation de capital.

¹ Sur la base d'un capital composé de 53 663 808 actions représentant 53 607 889 droits de vote.